

AMENAGEMENT DES CLASSES

Dans le cadre du protocole sanitaire, chaque classe a été réaménagée pour respecter la distanciation. Le marquage au sol indique aux élèves le sens de circulation à suivre pour se déplacer vers leur bureau.

Classe PS-MS (accueil des enfants prioritaires) : 3 à 4 élèves



Classe GS-CP : 6 élèves



Classe CE1-CE2 : maximum 10 élèves :



Classe CM1-CM2 : maximum 10 élèves (11 si accueil de fratrie au sein de la classe) :

